



Messieurs Denizeau, Mathé et Auby sur le terrain, en périphérie de la zone tertiaire Les Montels.

Le parc tertiaire Les Montels en pleine expansion

Le parc tertiaire Les Montels, créé par Clermont Communauté, aménagé et commercialisé par la Société d'équipement de l'Auvergne (SEAU), s'étend sur 28 hectares et s'inscrit dans un site privilégié à l'entrée de Cébazat. La zone présentant de nombreux atouts, la commercialisation des premiers terrains est à l'ordre du jour. En effet, le parc Les Montels est situé à proximité du réseau autoroutier, tout en étant au cœur d'un environnement naturel et préservé.

Dernièrement, M. Denizeau, responsable des cliniques de la Plaine et des Chandiot à Clermont-Ferrand, a présenté à M. Auby, maire de Cébazat et à M. Mathé, chargé d'étude pour la SEAU, le projet d'implantation d'une clinique, regroupant les établissements de la Plaine et des Chandiot sur le même site. Un projet d'envergure qui doit voir le jour en fin d'année 2010. Implanté sur 5 hectares, l'établissement souhaite s'orienter dans la chirurgie et la médecine, regroupant plusieurs spécialités, des pôles digestif, luttant contre l'obésité, d'ophtalmologie, de neurologie, d'oto-rhino-laryngologie et de maxillo-faciale. M. Denizeau parle même de la création d'un service de médecine cancérologique. Le futur établissement prévoit une capacité d'accueil de 180 à 200 lits. Ce sont 250 emplois nouveaux sur la commune, ce qui séduit la municipa-

lité, très favorable à l'accueil de cette nouvelle clinique.

La commune, en partenariat avec le Département, va créer deux giratoires, route de Gerzat, de part et d'autres du pont de la Prade. Facilitant l'accès à la RN 9 et à la zone tertiaire Les Montels, ils permettront aussi de sécuriser fortement l'entrée sur Cébazat. Les travaux du rond-point Est ont commencé début avril 2008 pour une durée de cinq mois. D'ici la fin de l'année 2008, les premiers travaux d'aménagement du parc tertiaire (voirie interne et espaces publics) devraient débuter. Tous ces éléments semblent propices à l'installation de cette nouvelle clinique et le chantier pourrait bien débuter en juin 2009.

La zone tertiaire Les Montels est en pleine expansion et constitue un réel atout pour le développement économique du nord de l'agglomération clermontoise et de Cébazat. ■

Nouvel essor pour le marché

Le marché hebdomadaire fait partie de la vie locale de certaines communes et crée une animation attractive pour les citoyens. La place de la Commune-1871 accueille chaque jeudi et chaque dimanche matin un marché – qui compte entre 80 et 100 commerçants – très prisé des Cébazais, mais aussi des habitants des communes voisines ou plus éloignées.

Chaque dimanche est un mélange de saveurs qui plane au cœur de la cité, mettant tous nos sens en éveil. Les odeurs foisonnent, les stands regorgent de couleurs, les savoir-faire cohabitent pour offrir le meilleur de l'artisanat et des producteurs locaux. C'est aussi un lieu de rencontre, plein de vie, de dialogue, un moment convivial et de détente, presque coutumier.

Mais quelle est la clé d'un tel engouement et comment préserver l'attrait du rendez-vous dominical ?

Une nouvelle formule

Très attaché au marché de sa commune, le maire souhaite renforcer la qualité des prestations proposées : *“Si nous voulons continuer à susciter l'intérêt des commerçants et de la population, il nous faut poursuivre nos efforts et revoir le fonctionnement du marché.”*

Jusqu'en 2007, la municipalité mettait à la disposition des commerçants non sédentaires une benne à ordures. Cette action engendrait des coûts financiers (23 000 € par an pour le dépôt, l'enlèvement de la benne, le traitement des détritiques), la monopolisation de personnels municipaux pour le nettoyage de la place, sans oublier les contraintes environnementales. Face à l'augmentation du tonnage de déchets et dans un souci d'économie et de préservation du cadre de vie, la municipalité a décidé de ne plus prendre à sa charge cette opération. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2007, après concertation avec les commerçants concernés, la mairie a adopté un nouveau règlement, rappelant les consignes et les obligations légales de chacun. Il stipule la nouvelle clause relative à l'élimination des déchets, qui incombe à présent aux commerçants non sédentaires, en conformité avec la loi du 13 juillet 1992. Cébazat est précurseur en la matière puisqu'elle est la première collectivité du département à demander à chaque commerçant de récupérer

ses déchets. Ce geste citoyen permet entre autres de réaliser des économies pour les Cébazais.

De son côté, la Ville a amélioré l'accueil des commerçants, en mettant aux normes les six bornes électriques et les trois branchements en eau potable, et en procédant à la réfection de sanitaires, ouverts uniquement les jours de marché. Coût de l'opération : 45 855 €.

Redynamiser le marché

Afin d'optimiser la fréquentation du marché les dimanches matin, une navette gratuite, du parking de Séma-phore jusqu'à la place de la Commune-1871, a été mise en place, de 9 h à 12 h 30, avec un passage toutes les 15 minutes, facilitant l'accès au marché et réglant dans le même temps le problème de

stationnement. À l'essai depuis janvier 2008, le minibus, régulièrement emprunté, paraît être une solution pour contribuer à la revalorisation du marché. Nous comptons jusqu'à 80 à 100 personnes transportées chaque dimanche.

La municipalité souhaite continuer à valoriser l'image de son marché en diversifiant l'offre et en renforçant la présence de produits

locaux de qualité.

A cet effet, un partenariat avec l'association “La Jonquille” a vu le jour.

Depuis le mois d'avril, cette

association, qui a

pour mission de promouvoir

les produits fermiers, est présente sur le marché chaque premier dimanche du mois. De nombreux produits issus de la richesse du terroir auvergnat y sont présentés. ■

